

Projet personnel tuteuré



Présentation

DESCRIPTION

Projet de groupe (3 étudiants par groupe au maximum) envisageant la réalisation du projet commun (un film, une vidéo, un clip, un dossier écrit). La préparation du spectacle du Têt ne peut pas être considérée comme un projet.

Le groupe doit choisir un enseignant référent qui va superviser les activités du groupe. Le groupe doit produire au début du semestre un "plan d'action prévisionnel du projet" (A) à remettre à l'enseignant référent. A la fin du semestre, le groupe doit rédiger un "bilan du projet" (B) qui accompagnera la réalisation concrète (film, livre, spectacle...).

Chaque participant du groupe doit détailler dans (A) et (B) de façon précise sa participation à toutes les étapes du projet (conception, réalisation, rendu du projet). Le projet doit être rendu à la fin du semestre.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation